

FICHE DE POSTE DE CHEF D'ETABLISSEMENT
- Etablissement public social ou médico-social –

Document de référence : Référentiel métier de directeur d'établissement social ou médico-social

I – INFORMATIONS INSTITUTIONNELLES SUR L'ETABLISSEMENT

Etablissement :

Etablissement public médico-social situé à Yvetot (76) crée en conseil municipal le 24/09/2025 avec date d'effet au 01/10/2025 et mis en œuvre le 01/07/2026.

Préciser les établissements concernés en cas de direction commune :

IME autistes « Leo Kanner », ESAT d'Yvetot, IME d'Yvetot, SESSAD IME d'Yvetot, SAD CCAS Yvetot

Cotation de la part fonctions de la PFR :

(Si la vacance d'emploi est proposée à plusieurs grades du corps concerné, les cotations respectives pour chaque grade doivent être précisées ci-dessous)

CN 3
HC 2,8

Situation géographique, environnement, moyens de communication :

Yvetot situé au cœur de la Seine Maritime. Une Gare desservant la ligne Paris Le Havre.

Type de population accueillie :

Enfants en situation de handicap, adultes en situation de handicap et personnes âgées.

Services autorisés et nombre de lits/places

IME autistes « Leo Kanner » : 31 places
SESSAD IME d'Yvetot : 21 places
IME d'Yvetot : 80 places
ESAT d'Yvetot : 157 places
SAD CCAS Yvetot : 44 places

Statut de l'établissement :

☒ Autonome ☐ Non autonome. Collectivité de rattachement :

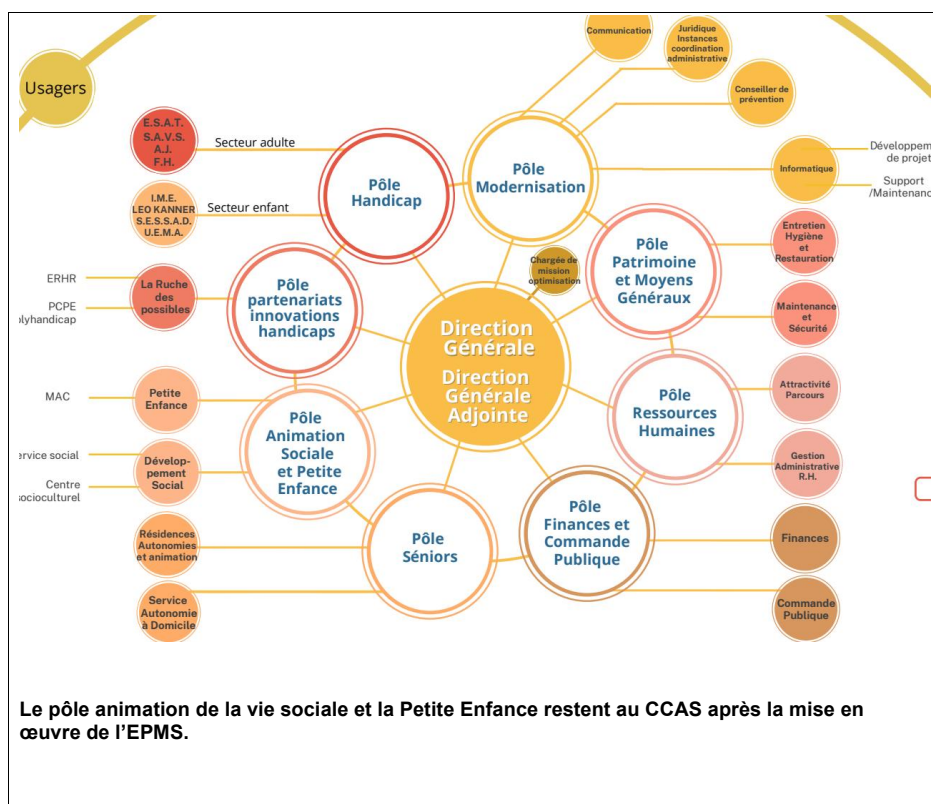
Nom - Prénom et coordonnées du directeur intérimaire :

Mme LAURENT-DUCROCQ

Nom - Prénom - Statut du Président du Conseil d'Administration ou de l'assemblée délibérante :

Madame Dominique TALADUN CHAUVEL, présidente de l'EPMS.

**Organigramme de direction indiquant les responsabilités et le positionnement hiérarchique :
en attente de refonte pour ouverture de l'EPMS**



II – INFORMATIONS STRATEGIQUES

(à remplir par le directeur général de l'agence régionale de santé ou le représentant de l'Etat dans le département)

Nom – grade – adresse de la personne ayant rempli la présente fiche :

DUPONT Jérôme
 Directeur de l'autonomie
 ARS Normandie
jerome.dupont@ars.sante.fr
 06 59 34 99 03

Personne à contacter à l'agence régionale de santé / dans les services de l'Etat compétents :

Marie LE KVERNE
Chargée de mission politique et tarification ESMS
Direction de l'autonomie
ARS Normandie
marie.le-kverne@ars.sante.fr
07 62 58 36 63

- Outils de la loi du 2/01/2002 mis en œuvre :

A compléter

- Evaluation externe réalisée ou en cours : pour le pôle handicap les évaluations HAS ont été réalisées et les rapports déposés en octobre 2025. Pour le pôle sénior, elles sont programmées en janvier 2026.

PROFIL DU CANDIDAT

Profil du candidat attendu par le directeur général de l'agence régionale de santé/le représentant de l'Etat dans le département au regard des caractéristiques du poste établi en liaison avec le président du conseil d'administration :

(Nota : Le profil du candidat est apprécié par le comité de sélection au regard du parcours professionnel, de la formation, des acquis de l'expérience, des compétences et des évaluations du candidat.)

Expérience professionnelle appréciée :

(Projets de coopération, projets architecturaux, conduite du dialogue social...)

Direction commune d'établissement

Management multi site

Projets architecture ou de transformation

Conduite du dialogue social

Gestion de projets transversaux

Suivi juridique et financier d'établissement

Gestion d'établissement en difficulté financière (plans de retour à l'équilibre ou plans d'optimisation)

Problématique juridique autour de projets bâtimentaires et montages financiers le cas échéant

Accompagnement du changement

Connaissances particulières requises / prévues : (en lien avec les spécificités du poste)

Connaissance du territoire si possible

Connaissance des ESMS du secteur personnes âgées et du secteur handicap

Connaissance des politiques publiques médicosociales

Compétences professionnelles requises / prévues : (en lien avec les spécificités du poste)

Compétences en droit, finances, RH, gestion

III - MISSIONS ET ACTIVITES

Missions générales, permanentes et spécifiques dans les domaines suivants :

Les missions seront à définir en lien avec les autorités de tutelle s'agissant de la création d'un établissement :

Stratégie (positionnement au sein du territoire, projet d'établissement, politique financière...) :

Organisation (gouvernance, organigramme de direction, délégations...)

Coordination externe et interne (coopérations, réseaux, décisions et arbitrages, négociation, ...)

Conduite générale de l'établissement (domaine ressources humaines, financier...)

Principaux projets à conduire :

Assurer la bonne mise en œuvre de ce nouvel établissement et garantir les bases d'un fonctionnement optimal :

-Fonctionnement interne : assurer les conditions de mise en œuvre de politiques et gestions RH financière, qualité, logistique, achat, travaux, SI... dans une logique de mutualisation le cas échéant et en recherchant à optimiser les recettes et les dépenses pour permettre à la structure de dégager des marges de manœuvre suffisantes pour promouvoir la gestion de projets.

Dans ce cadre, une attention particulière devra être portée à la QVCT, au climat social et au dialogue social. Il est essentiel d'offrir aux salariés de bonnes conditions de travail – clé de l'attractivité.

-Offre de service :

Garantir une offre de service à la population en réponse aux besoins.

S'inscrire dans une dynamique transformative qui privilégiera le virage domiciliaire et le virage inclusif.

Proposer une offre diversifiée sur les secteurs enfant et adulte.

Assurer la qualité des accompagnements tout en garantissant la bientraitance et le respect des bonnes pratiques professionnelles.

IV – INFORMATIONS SUR LA PLACE DE L'ETABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT :

Commenté [FV1]: Maintien données obsolètes dont les ref au SROMS (n'existe plus) et PDAHI (désormais PDALHPD)?

En fonction du type d'établissement :

- Principaux objectifs du SROMS et de la situation de l'établissement au regard du SROMS : SROMS en cours d'élaboration dans le cadre du PRS en cours d'adoption par l'ARS.
- Principaux objectifs du Schéma départemental en faveur des personnes âgées / des personnes handicapées / de la protection de l'enfance – schéma départemental en cours de rédaction ou d'adoption par le Conseil général
- Principaux objectifs du Plan départemental d'accueil, d'hébergement et d'insertion des personnes sans domicile (PDAHI) – PDAHI en cours d'élaboration par la DDCS

Objectifs du PRS et du SROMS et plan d'action à décliner au sein du territoire : (complété par le DGARS)

La priorité 1 porte sur l'enjeu suivant : relever le défi du vieillissement
La priorité 4 vise à renforcer la promotion du virage inclusif sur le secteur du handicap

Situation de l'établissement au regard des priorités du PRS et du SROMS (complété par DGARS)

L'établissement nouvellement créé (ESMS autonome) s'inscrit pleinement dans les orientations du PRS Normand dans la mesure où il porte des activités sur les deux champs précités

Objectifs du Schéma départemental (préciser si PA, PH ou protection de l'enfance) et situation de l'établissement au regard de ces priorités

PA : virage domiciliaire
PH : virage inclusif

Objectifs du PDAHI et situation de l'établissement au regard de ces priorités

Projet d'établissement :

Démarches, état de réalisation, organisation et pilotage de la démarche

Démarrage du nouveau projet en septembre 2026

Convention tripartite / Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens :

Echanges à poursuivre avec les autorités de tutelle

Appartenance à une direction commune :

Etablissement multisite nouvellement créé
L'ensemble des sites est sous le pilotage d'une direction unique et commune

Nombre total de sites et distance entre chacun :

Tous sur la ville d'Yvetot hors une partie de l'équipe relais handicap rare basée à Lille.

Appartenance à un (ou plusieurs) GCSMS :

Objet : DAC YREN

Créé le : 2022

Nombre de membres :

Autre forme de coopération (à préciser) :

Co portage du CRT avec le Centre hospitalier Asselin Hedelin (Yvetot).

Communauté 360 (membre cœur)

CPTS et médicaux-bus (membre du CA)

V-CHIFFRES CLEFS SUR L'ETABLISSEMENT

V – 1) Budgétaires

Compte administratif 2024 (hors fonctions supports)

Secteur adulte

Groupe Budget (Code / Groupe Sens (Cod		Groupe Chapitre Nat. (Code / Libellé)	2023	2024	ECART
51 - ESAT BPAS	D	011 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	528 649,58 €	578 584,09 €	49 934,51 €
		012 - Dépenses afférentes au personnel	1 606 775,00 €	1 574 832,36 €	- 31 942,64 €
		016 - Dépenses afférentes à la structure	224 073,63 €	189 316,05 €	- 34 757,58 €
	Total D		2 359 498,21 €	2 342 732,50 €	- 16 765,71 €
	R	017 - Produits de la tarification	2 110 618,70 €	2 136 751,04 €	26 132,34 €
		018 - Autres produits relatifs à l'exploitation	270 084,56 €	296 147,94 €	26 063,38 €
		019 - Prods finan, except et non encaissables	1 419,57 €	6 298,80 €	4 879,23 €
	Total R		2 382 122,83 €	2 439 197,78 €	57 074,95 €
Total 51 - ESAT BPAS		RESULTAT	22 624,62 €	96 465,28 €	73 840,66 €
					- €
54 - ESAT BPAC	D	011 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	347 820,83 €	339 589,40 €	- 8 231,43 €
		012 - Dépenses afférentes au personnel	2 522 161,09 €	2 547 568,08 €	25 406,99 €
		016 - Dépenses afférentes à la structure	74 862,43 €	62 313,14 €	- 12 549,29 €
	Total D		2 944 844,35 €	2 949 470,62 €	4 626,27 €
	R	018 - Autres produits relatifs à l'exploitation	3 055 596,30 €	3 065 688,00 €	10 091,70 €
		019 - Prods finan, except et non encaissables	391,28 €	2 244,60 €	1 853,32 €
	Total R		3 055 987,58 €	3 067 932,60 €	11 945,02 €
Total 54 - ESAT BPAC		RESULTAT	111 143,23 €	118 461,98 €	7 318,75 €
RESULTAT GLOBAL ESAT			133 767,85 €	214 927,26 €	81 159,41 €

Groupe Budget (Code / Libellé)		Groupe Sens (Code)	Groupe Chapitre Nat. (Code / Libellé)	2023	2024	ECART
52 - FOYER D'HEBERGEMENT	D		011 - Dépenses afférentes à l'exploitation	508 642,63 €	611 803,33 €	103 160,70 €
			012 - Dépenses afférentes au personnel	1 920 844,72 €	1 938 706,14 €	17 861,42 €
			016 - Dépenses afférentes à la structure	356 421,54 €	274 285,41 €	- 82 136,13 €
	Total D			2 785 908,89 €	2 824 794,88 €	38 885,99 €
	R		017 - Produits de la tarification	2 517 092,90 €	2 651 521,87 €	134 428,97 €
			018 - Autres produits relatifs à l'exploitat	254 951,31 €	171 940,24 €	- 83 011,07 €
			019 - Prods finan, except et non encaissi	60 427,01 €	64 295,28 €	3 868,27 €
	Total R			2 832 471,22 €	2 887 757,39 €	55 286,17 €
Total 52 - FOYER D'HEBERGEMENT		RESULTAT		46 562,33 €	62 962,51 €	16 400,18 €

Groupe Budget (Code / Groupe Sens (Cod Groupe Chapitre Nat. (Code / Libellé)		2023	2024	ECART	
58 - ATELIER DE JOUR	D	011 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	126 169,63 €	199 491,71 €	73 322,08 €
		012 - Dépenses afférentes au personnel	692 032,40 €	653 932,31 €	- 38 100,09 €
		016 - Dépenses afférentes à la structure	56 668,50 €	66 558,94 €	9 890,44 €
	Total D		874 870,53 €	919 982,96 €	45 112,43 €
	R	017 - Produits de la tarification	759 881,78 €	798 876,20 €	38 994,42 €
		018 - Autres produits relatifs à l'exploitation	204 611,09 €	47 444,26 €	- 157 166,83 €
		019 - Prods finan, except et non encaissables	15 561,73 €	8 841,18 €	- 6 720,55 €
	Total R		980 054,60 €	855 161,64 €	- 124 892,96 €
Total 58 - ATELIER DE JOUR		RESULTAT	105 184,07 €	- 64 821,32 €	- 170 005,39 €
Groupe Budget (Code / Groupe Sens (Cod Groupe Chapitre Nat. (Code / Libellé)		2023	2024	ECART	
66 - SERVICE D'AIDE A L D		011 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	86 173,70 €	287 073,50 €	200 899,80 €
		012 - Dépenses afférentes au personnel	2 682 805,47 €	2 710 297,27 €	27 491,80 €
		016 - Dépenses afférentes à la structure	41 239,66 €	73 411,15 €	32 171,49 €
	Total D		2 810 218,83 €	3 070 781,92 €	260 563,09 €
	R	017 - Produits de la tarification	2 506 248,43 €	2 729 193,75 €	222 945,32 €
		018 - Autres produits relatifs à l'exploitation	334 298,47 €	46 586,87 €	- 287 711,60 €
		019 - Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	- €	3 222,76 €	3 222,76 €
	Total R		2 840 546,90 €	2 779 003,38 €	- 61 543,52 €
Total 66 - SERVICE D'AIDE A DOMICILE			30 328,07 €	- 291 778,54 €	- 322 106,61 €
					- €
55 - SAD AIDE ET SOIN	D	011 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	12 910,80 €	49 762,46 €	36 851,66 €
		012 - Dépenses afférentes au personnel	775 309,68 €	743 132,47 €	- 32 177,21 €
		016 - Dépenses afférentes à la structure	47 484,46 €	36 058,49 €	- 11 425,97 €
	Total D		835 704,94 €	828 953,42 €	- 6 751,52 €
	R	017 - Produits de la tarification	758 675,03 €	785 580,92 €	26 905,89 €
		018 - Autres produits relatifs à l'exploitation	59 713,57 €	79 572,56 €	19 858,99 €
		019 - Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	- €	0,03 €	0,03 €
	Total R		818 388,60 €	865 153,51 €	46 764,91 €
Total 55 - SAD AIDE ET SOIN		RESULTAT	- 17 316,34 €	36 200,09 €	53 516,43 €

Groupe Budget (Code / Libellé)	Groupe Sens (Code)	Groupe Chapitre Nat. (Code / Libellé)	2023	2024	ECART
57 - SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT	D	011 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	5 036,15 €	12 717,66 €	7 681,51 €
		012 - Dépenses afférentes au personnel	242 824,00 €	214 302,24 €	- 28 521,76 €
		016 - Dépenses afférentes à la structure	41 620,18 €	66 312,48 €	24 692,30 €
Total D			289 480,33 €	293 332,38 €	3 852,05 €
R		017 - Produits de la tarification	257 750,91 €	270 648,96 €	12 898,05 €
		018 - Autres produits relatifs à l'exploitation	47 103,44 €	21 400,30 €	- 25 703,14 €
		019 - Prods finan, except et non encaissables	199,36 €	199,36 €	- €
Total R			305 063,71 €	292 248,62 €	- 12 815,09 €
Total 57 - SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT	RESULTAT		15 583,38 €	- 1 083,76 €	- 16 667,14 €
Groupe Budget (Code / Libellé)	Groupe Sens (Code)	Groupe Chapitre Nat. (Code / Libellé)	2023	2024	ECART
67 - RESIDENCES AUTONOMIE	D	011 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	226 082,76 €	219 355,30 €	- 6 727,46 €
		012 - Dépenses afférentes au personnel	341 494,88 €	313 281,64 €	- 28 213,24 €
		016 - Dépenses afférentes à la structure	432 950,04 €	432 693,18 €	- 256,86 €
Total D			1 000 527,68 €	965 330,12 €	- 35 197,56 €
R		017 - Produits de la tarification	887 713,53 €	964 015,35 €	76 301,82 €
		018 - Autres produits relatifs à l'exploitation	84 202,05 €	48 473,34 €	- 35 728,71 €
		019 - Produits financiers, produits exceptionnels et pi	16 385,57 €	47 506,75 €	31 121,18 €
Total R			988 301,15 €	1 059 995,44 €	71 694,29 €
Total 67 - RESIDENCES AUTONOMIE	RESULTAT		- 12 226,53 €	94 665,32 €	106 891,85 €

Secteur enfant :

Groupe Budget (Code / Libellé)	Groupe Sens	Groupe Chapitre Nat. (Code / Libellé)	2023	2024	ECART
53 - INSTITUT MEDICO-EDUCATIF					
	D	011 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	581 156,01 €	632 183,15 €	51 027,14 €
		012 - Dépenses afférentes au personnel	2 196 808,63 €	2 105 756,20 €	- 91 052,43 €
		016 - Dépenses afférentes à la structure	445 251,66 €	405 367,65 €	- 39 884,01 €
	Total D		3 223 216,30 €	3 143 307,00 €	- 79 909,30 €
	R	017 - Produits de la tarification	2 697 046,68 €	2 792 825,26 €	95 778,58 €
		018 - Autres produits relatifs à l'exploitation	306 286,56 €	310 984,94 €	4 698,38 €
		019 - Prods finan., except et non encaissables	180 528,97 €	49 035,14 €	- 131 493,83 €
	Total R		3 183 862,21 €	3 152 845,34 €	- 31 016,87 €
Total 53 - INSTITUT MEDICO-EDUCATIF	RESULTAT		- 39 354,09 €	9 538,34 €	48 892,43 €
					- €
60 - ESPACE LEO KANNER					
	D	011 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	240 615,56 €	253 008,72 €	12 393,16 €
		012 - Dépenses afférentes au personnel	1 911 826,12 €	2 011 421,86 €	99 595,74 €
		016 - Dépenses afférentes à la structure	178 980,08 €	158 057,74 €	- 20 922,34 €
	Total D		2 331 421,76 €	2 422 488,32 €	91 066,56 €
	R	017 - Produits de la tarification	2 267 524,40 €	2 379 710,84 €	112 186,44 €
		018 - Autres produits relatifs à l'exploitation	75 933,08 €	47 449,35 €	- 28 483,73 €
		019 - Prods finan., except et non encaissables	22 505,70 €	- €	- 22 505,70 €
	Total R		2 365 563,18 €	2 427 160,19 €	61 597,01 €
Total 60 - ESPACE LEO KANNER	RESULTAT		34 141,42 €	4 671,87 €	- 29 469,55 €
					- €
64 - EQUIPE RELAIS HANDICAP RARE					
	D	011 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	36 021,02 €	47 422,75 €	11 401,73 €
		012 - Dépenses afférentes au personnel	545 238,73 €	692 834,25 €	147 595,52 €
		016 - Dépenses afférentes à la structure	81 320,28 €	104 920,07 €	23 599,79 €
	Total D		662 580,03 €	845 177,07 €	182 597,04 €
	R	017 - Produits de la tarification	893 474,87 €	999 480,30 €	106 005,43 €
		018 - Autres produits relatifs à l'exploitation	22 886,55 €	23 593,84 €	707,29 €
		019 - Prods finan., except et non encaissables	10 770,40 €	422,29 €	- 10 348,11 €
	Total R		927 131,82 €	1 023 496,43 €	96 364,61 €
Total 64 - EQUIPE RELAIS HANDICAP RARE	RESULTAT		264 551,79 €	178 319,36 €	- 86 232,43 €
					- €
62 - SESSAD					
	D	011 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	14 126,58 €	17 237,92 €	3 111,34 €
		012 - Dépenses afférentes au personnel	337 260,67 €	318 940,66 €	- 18 320,01 €
		016 - Dépenses afférentes à la structure	114 987,37 €	113 670,50 €	- 1 316,87 €
	Total D		466 374,62 €	449 849,08 €	- 16 525,54 €
	R	017 - Produits de la tarification	552 734,34 €	544 635,37 €	- 8 098,97 €
		018 - Autres produits relatifs à l'exploitation	5 873,89 €	5 552,62 €	- 321,27 €
		019 - Prods finan., except et non encaissables	7 714,84 €	- €	- 7 714,84 €
	Total R		566 323,07 €	550 187,99 €	- 16 135,08 €
Total 62 - SESSAD	RESULTAT		99 948,45 €	100 338,91 €	390,46 €
					- €
RESULTAT GLOBAL			359 287,57 €	292 868,48 €	- 66 419,09 €

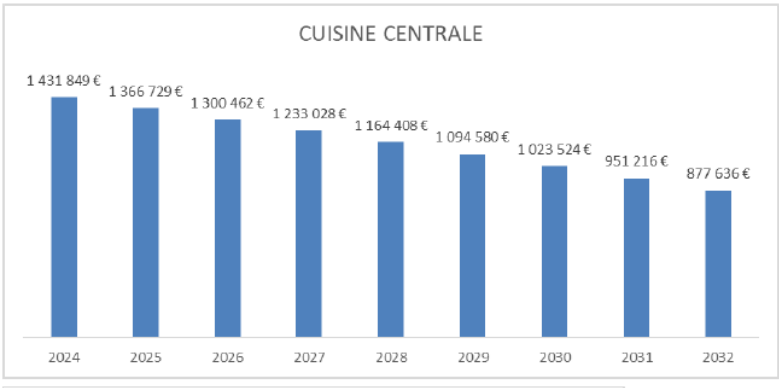
Présentation d'un premier budget 2026 : simulation volet PA :

Chapitres	Libellé	2025	TCA calculé sur la base des exercices précédents	TCA corrigé	2026
	TOTAL DES DEPENSES	6 317 749,89 €			6 559 186,43 €
Groupe 1	Charges afférentes à l'exploitation courante	549 364,73 €	-2,02%	1,00%	554 858,38 €
Groupe 2	Charges afférentes au personnel	4 919 708,50 €	5,59%		5 211 708,50 €
Groupe 3	Charges afférentes à la structure	784 461,16 €	1,04%		792 619,58 €
	DEPENSES DE L'EXERCICE	6 253 534,39 €			6 559 186,43 €
	Excédent prévisionnel	64 215,50 €			
	TOTAL DES RECETTES	6 317 749,89 €			6 559 186,43 €
Groupe 1	Produits de la tarification	4 438 342,58 €	3,23%		4 581 701,05 €
Groupe 2	Autres produits relatifs à l'exploitation	1 821 202,32 €	22,89%	3,00%	1 875 838,39 €
Groupe 3	Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	58 204,99 €	62,26%	1,00%	59 787,04 €
	RECETTES DE L'EXERCICE	6 317 749,89 €			6 516 326,47 €
	Déficit prévisionnel				42 859,96 €

Présentation d'un premier budget 2026 : simulation volet PH :

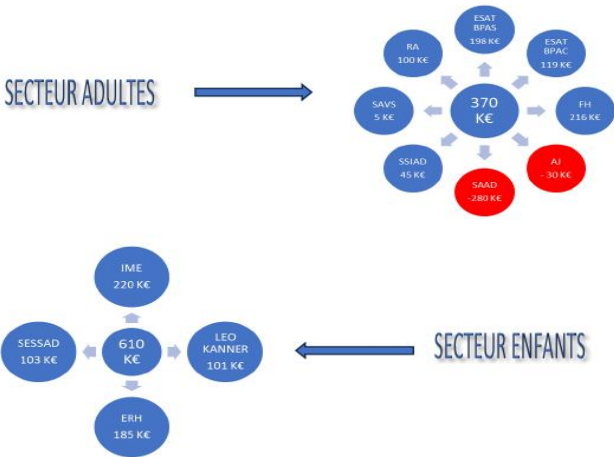
Chapitres	Libellé	2025	TCA calculé sur la base des exercices précédents	TCA corrigé	2026
	TOTAL DES DEPENSES	20 483 167,47 €			21 511 869,61 €
Groupe 1	Charges afférentes à l'exploitation courante	3 209 642,66 €	3,00%	1,50%	3 325 189,80 €
Groupe 2	Charges afférentes au personnel	15 417 637,50 €	-0,43%	0,00%	16 327 637,50 €
Groupe 3	Charges afférentes à la structure	1 855 887,31 €	0,17%	1,00%	1 879 042,32 €
	DEPENSES DE L'EXERCICE	20 483 167,47 €			21 511 869,61 €
	Excédent prévisionnel				
	TOTAL DES RECETTES	20 483 167,47 €			21 511 869,61 €
Groupe 1	Produits de la tarification	14 483 960,78 €	3,95%		15 053 201,22 €
Groupe 2	Autres produits relatifs à l'exploitation	5 703 853,22 €	3,62%		5 910 324,78 €
Groupe 3	Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encassables	102 063,63 €	0,67%		102 747,46 €
	RECETTES DE L'EXERCICE	20 289 899,63 €			21 066 283,46 €
	Déficit prévisionnel	193 267,84 €			445 586,15 €

Encours de dette :



Capacité d'autofinancement 2024

2) ESMS – SECTEUR ADULTES ET ENFANTS EN K€



Programmes d'investissement en cours ou programmé pour les trois prochaines années:

Réhabilitation atelier de jour
Construction d'un siège social EPMS
Réhabilitation IME Autiste Leo Kanner

- **Les ressources humaines**

(ETP des personnels - Source SAE)

ETP médicaux : 1 médecin psychiatre

- dont médecin coordonnateur

ETP non médicaux

- dont personnels de direction et administratifs (dont AAH, ACH) : relevant encore de la FPT jusqu'à l'ouverture de l'EPMS.

- dont personnels des services de soins (dont cadres de santé)

- dont personnels éducatifs et sociaux (dont cadre socio-éducatif)

- dont personnel médico-techniques

- dont personnel de rééducation

- dont personnels techniques ouvriers

V – 2) Activité

Nombre de journées réalisés en n-1 :

Taux d'occupation en n-1 :

Derniers GMP/PMP validés :

Convergence tarifaire en cours :

Commentaires sur la situation de l'établissement dans sa zone d'attraction et / ou dans son territoire au regard des autres établissements publics ou privés concurrence, complémentarité, partenariat... :

Etablissement situés sur le territoire d'Yvetot

Commentaires sur la nature et le niveau des activités (points particuliers, difficultés...) :

Activités variées sur le champ des personnes âgées et du secteur handicap

VII- SYNTHESE DES POINTS FORTS ET DES POINTS FAIBLES

Opportunité de développement d'un nouvel établissement : en effet, évolution de la structure passant d'un CCAS gestionnaire d'ESSMS à un EPMS regroupant des activités relevant des politiques de l'autonomie

VIII-LISTE DES DOCUMENTS POUVANT ETRE REMIS AU CANDIDAT SUR SA DEMANDE

Toute demande sera étudiée.

Les documents suivants sont notamment disponibles : projet d'établissement, convention tripartite, CPOM, compte administratif n-1, rapport de la chambre régionale des comptes...

Personne à contacter pour la communication de ces documents :

Sophie Laurent Ducrocq DGS CCAS Yvetot sophie.laurent-ducrocq@ccas-yvetot.fr
--